



MANDAT CONCOURS SÉLECTIF AU CHAMPIONNAT DE FRANCE - SALLE 2X18M

Championnat départemental du Rhône 69

Samedi 23 et dimanche 24 novembre 2019

Gymnase Raymond Barlet, 30 Avenue du 11 Novembre 1918
69110 SAINTE FOY-LES-LYON - GPS Lat 45° 44.168' long 4° 47.740'



DISTANCE	2x18m – Sélectif pour le Championnat de France en Salle et support du Championnat départemental 69
BLASONS	Tri-Spot de 40 pour toutes les catégories sauf Benjamin CL, Minimes CL Cadets BB en Tri-spot de 60.
RYTHME	AB/CD avec Chrono-tir, le club se réserve la possibilité de supprimer un départ ou de changer le rythme des tirs si le concours est incomplet. Pensez à nous laisser un contact lors de votre inscription pour vous prévenir. Echauffement à distance sur blason. Flèche éliminatoire et verre de l'amitié à la fin de chaque départ
ARBITRES	Samedi 23 novembre : Hélène BOYER - Jean Marc PARIS Dimanche 24 novembre : Denis DAVID NILLET - Alain BLANCHARD et Frédéric MOLLET (stagiaire)
RÉCOMPENSE	Titre & récompense de Champion Départemental au/à la premier(e) archer(e) du 69 de chaque catégorie; Les 3 premier(e)s de chaque catégorie. La meilleure équipe Classique et Poulie (prise en compte des 3 meilleurs scores par club) Remise des récompenses le dimanche 16h45.
TARIFS	8€ pour les Benjamins, Minimes, Cadets (départ supplémentaire : 6€) 10€ pour les Juniors, Séniors 1 Séniors 2 et Séniors 3 (départ supplémentaire : 8€) Le règlement s'effectuera à votre arrivée au greffe (espèce ou chèque à l'ordre des archers de l'ouest). Présentation de la licence 2020 obligatoire La tenue de club ou une tenue blanche et des chaussures de sport seront exigées. Une buvette proposant des boissons chaudes et froides, des sandwiches ainsi qu'un assortiment de pâtisseries sera à votre disposition tout le long du weekend
INSCRIPTIONS	Seules les inscriptions via le formulaire électronique ou par email : archersdelouest+concours@gmail.com seront prises en compte. Date limite d'inscription le mardi 19 novembre 2019 à 21h00. Merci de nous prévenir en cas de désistement. Toutes les informations sur la page : https://archersdelouest.fr/activites/concours-salle-ffta

Départ N°	Jours	Ouverture du greffe	Echauffement (30 min)	Début des tirs
1	Samedi après-midi	13h00	13h15	14h00
2	Samedi soir	18h00	18h15	19h00
3	Dimanche matin	8h00	8h15	9h00
4	Dimanche après-midi	13h00	13h15	14h00



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Association type Loi de 1901 reconnue organisme d'intérêt général (Art 200 et 238 bis du CGI)

Agrément Jeunesse et sport n° 69071360 du 11/09/2007

Siret : 750 900 649 00013